



Agenda

Lundi 26 septembre

-15h : **Pierre BRUNEL**, membre de l'Académie : « *Lecture de la Notice sur la vie et les travaux de Géraud Antoine* » (Grande salle des séances).

-16h30 : Jury du Prix Louis Cros, salle 3.

Lundi 3 octobre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : Déclaration de la vacance du fauteuil qu'occupait Bernard d'Espagnat (section Philosophie).

Christian SCHRICKE, correspondant de l'Académie : « *La régulation financière face à la mondialisation des marchés et des acteurs financiers* ».

-Comité secret

Lundi 10 octobre

-15h : Élections de correspondants à des places vacantes dans la section Philosophie et la section générale.

Jean-Luc FLORENT, ancien ambassadeur de France à Chypre : « *La question de Chypre en droit international* ».

Lundi 17 octobre

-15h : **Emmanuel GAILLARD**, professeur à l'École de droit de Sciences Po, avocat à la Cour : « *L'arbitrage international* ».

Lundi 24 octobre : Pas de séance.

Mardi 25 octobre : Séance de rentrée des Cinq Académies sur « le risque », M. **Denis KESSLER** étant délégué de l'Académie.

Lundi 31 octobre : Pas de séance.

Lundi 7 novembre

-11h : Réunion du jury du Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise.

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean-Pierre COT**, juge au Tribunal international du droit de la mer : « *Le Tribunal international du droit de la mer* ».

In memoriam



Jean Mesnard est décédé le 9 août 2016 à Bordeaux à l'âge de 95 ans. Il avait été élu à l'Académie le 13 janvier 1997 au fauteuil laissé vacant par le décès de René Poirier, dans la section de philosophie. Il en fut président en 2010.

Né à Champagnac (Charente-Maritime) le 23 février 1921, Jean Mesnard, après de brillantes études, intègre l'École normale supérieure et s'oriente vers les études littéraires. Son diplôme d'études supérieures (1942-1943) était consacré à « Pascal et l'interprétation de la Bible ».

Au cours de la messe d'hommage, célébrée le 10 septembre 2016 en l'église Saint-Paul, à l'initiative de l'Académie et du comité de rédaction de la revue *Communio*, dont Jean Mesnard était membre depuis l'origine, **Xavier Darcos**, Secrétaire perpétuel de l'Académie, s'exprimait ainsi : « *L'engagement dans l'étude de cet auteur [Pascal] fut précoce et constant au point qu'il avait, à n'en point douter, un caractère presque naturel, quasi inné. Jean Mesnard fut le grand pascalien de son époque et je pense que cette épithète doit être entendue sur le plan professionnel comme sur le plan privé, moral, intellectuel* ». Auteur d'un très remarqué *Pascal, l'homme et l'œuvre* (1951) et d'une thèse publiée sous le titre *Pascal et les Roannez* (1965), Jean Mesnard s'était attelé à l'édition des *Œuvres complètes*, ou, plus exactement, d'une encyclopédie contenant tous les documents relatifs à Pascal. Il fut également un grand enseignant : professeur de littérature française à l'Université de la Sarre (1952-1956), puis maître de conférences (1956) et professeur à la faculté des lettres de Bordeaux (1965), il fut élu professeur à l'université de Paris-Sorbonne en 1969 où il acheva sa carrière en 1990.

Jean Mesnard appartenait à de très nombreuses sociétés savantes, dans lesquelles il assumait de hautes responsabilités : Société des Amis de Port-Royal, Société d'études du XVII^e siècle, le Centre d'études de la langue et de la littérature française du XVII^e et XVIII^e siècle, le Centre international Blaise Pascal, dont il fut, en 1980, l'un des quatre fondateurs, l'Association internationale des études françaises, la Société des Amis d'Alphonse Dupront, la *Modern Language Association of America*, sans oublier l'Académie de Saintonge et l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

Il avait un attachement particulier pour l'Académie des Sciences morales et politiques — « *lieu d'épanouissement personnel et pas uniquement intellectuel* » disait-il — et le démontrait par une assiduité remarquable à l'ensemble de ses travaux.

Xavier Darcos achevait ainsi l'hommage qu'il rendait à son confrère : « *Jean Mesnard nous laisse le rayonnement exemplaire d'une qualité qui semble parfois désuète, la bonté. Une ferme bonté, sans illusion ni mollesse, une bonté qui doit s'entendre dans l'ordre esthétique ou intellectuel comme dans l'ordre de la sensibilité et de la morale. Personne, plus que Jean Mesnard, n'aura mieux illustré que pitié et piété viennent du même mot, pietas. À juste titre, car c'est tout un, pitié et piété, ce que l'on doit aux hommes et ce que l'on doit à Dieu* ».

Honneurs et distinctions

Par décret du Président de la République en date du 13 juillet 2016, **Gilbert Guillaume**, Président de l'Académie, a été élevé à la dignité de Grand' Croix de la Légion d'honneur ; **Alain Duhamel** a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur.

Dans la presse et sur les ondes

- **Jean-Claude Trichet** « Le départ du Royaume-Uni n'est pas un drame », tribune dans *Le Monde* du 29 juin 2016. Extrait : « Le départ du Royaume-Uni est un coup dur. L'Europe en a vu d'autres. [...] Le Royaume-Uni a joué aux dés pour des raisons proprement partisans, et alors que rien ne l'y obligeait, son avenir stratégique et son unité territoriale, avec le départ possible de l'Écosse. À lui de s'efforcer de régler son propre problème. Quant à nous, les Vingt-Sept, nous devrions simultanément renforcer l'Union européenne en donnant aux huit pays qui ne sont pas membres de la zone euro les preuves de la pertinence de leur propre appartenance et consolider la légitimité démocratique d'une zone euro à dix-neuf renforcée, en distinguant les actions immédiates à vingt-sept et les transformations à terme à dix-neuf. Immédiatement, au niveau des Vingt-Sept, trois priorités s'imposent. Établir un véritable contrôle européen des frontières de la zone Schengen. [...] Renforcer la politique de sécurité et de défense commune [...]. Et finalement, renforcer et accélérer l'action du Fonds européen pour les investissements publics. À terme plus lointain, au niveau des Dix-Neuf, deux choses doivent être faites : renforcer l'exécutif de la zone euro [...], renforcer la légitimité démocratique des décisions de la zone euro [...]. À l'échelle de l'Histoire, le départ du Royaume-Uni n'est pas un drame. Ce peut être et ce doit être une chance pour l'Europe. [...] Le repli sur soi et la balkanisation de l'Europe seraient un choix stratégique encore beaucoup plus aberrant qu'en 1950 et en 1956 ».
- **Jean Tirole**, Marie Ekeland et Augustin Landier, *Renforcer le capital-risque français*, Note du CAE n°33 (4 juillet 2016). Présentation dans *Le Figaro* (5 juillet 2016), « Un rapport alarmant sur le financement des start-up en France ». Extrait : « Principale préoccupation du secteur : le manque d'attractivité de la France en matière d'investissement. La France bénéficie certes d'un capital-risque, c'est-à-dire d'une chaîne de financement des start-up et PME, dynamique, qui investit même à l'étranger. Mais la réciproque n'est pas vraie, les entreprises françaises peinant à attirer les faveurs des investisseurs étrangers. Cette situation est d'autant plus dommageable pour nos fleurons nationaux que les montants investis par les investisseurs français, fonds ou *business angels*, sont bien plus modestes qu'au Royaume-Uni. La fiscalité française rebute les investisseurs étrangers. Le rapport édicte trois préconisations pour pallier cette difficulté. D'abord, la nécessité de rapprocher le régime fiscal français de ceux de nos concurrents, Royaume-Uni en tête [...]. “Un point commun des écosystèmes entrepreneuriaux les plus réputés est que les entrepreneurs à succès ou les salariés des start-up à succès contribuent à la fois financièrement et opérationnellement à l'accompagnement de la génération suivante d'entrepreneurs”, note le rapport. Afin d'encourager ce cercle vertueux, le rapport souligne la nécessité de mettre en place “le compte entrepreneur-investisseur”, déjà à l'étude à Bercy. Il permettrait de répondre aux besoins d'investissement des start-up, mais surtout aux envies d'investissement sans contrainte des entrepreneurs à succès. [...]. La dernière recommandation peut surprendre. Les auteurs du rapport encouragent en effet le gouvernement à “évaluer l'efficacité de l'ensemble des politiques publiques autour du capital-risque”. Derrière ce conseil qui semble relever du bon sens se cachent à la fois la tentation de faire le ménage parmi la myriade de niches fiscales et une critique en filigrane de l'action de bpifrance ».
- À l'occasion de la parution du *RAMSES 2017 (Un monde de ruptures)*, **Thierry de Montbrial** était l'invité de l'émission « L'Heure H », présentée par Hedwige Chevrillon, sur *BFM Business* le mardi 6 septembre à 18 heures. Il y aborde les trois thématiques centrales retenues par le rapport : la polycrise du projet européen, la gestion du phénomène terroriste et le désordre du monde arabe et moyen-oriental. Citations de Thierry de Montbrial, extraites du *RAMSES 2017* : « Le rêve de la *mondialisation heureuse* se dissipe mais la mondialisation n'est pas morte. Heureusement, car si cela devait arriver, avec un retour en force des *rideaux de fer*, de béton ou de barbelés, électroniques aussi, ce serait un grand bond en arrière à l'échelle planétaire, avec en prime le spectre d'une vraie *Troisième Guerre mondiale*. [...] Le monde qui prend forme restera dominé par les Nations, les États et leurs *interactions* positives et négatives, démultipliées sous l'effet de la technologie. Il sera très différent d'aujourd'hui, mais ne ressemblera pas à celui des rêveurs d'une *mondialisation uniforme*, où les frontières seraient abolies, où les entreprises auraient définitivement supplanté les gouvernements comme *décideurs majeurs* des sociétés humaines. [...] Les institutions de la *gouvernance mondiale* restent grossièrement *inadaptées* au degré d'interdépendance déjà atteint de nos sociétés, et le sentiment d'impuissance qui en résulte contribue à nourrir le *populisme*. [...] Le succès d'une *mondialisation raisonnable* n'est pas davantage acquis que celui de la COP, et ne pourra l'être qu'au prix d'un *long apprentissage*, auquel tous les États de la planète intéressés au bien commun doivent se prêter. Ce sera sans doute l'un des enjeux de la prochaine présidence aux États-Unis, mais surtout à l'échelle de la réorganisation de l'Europe post-Brexit. La ruine de l'espérance européenne serait un drame planétaire ». Voir l'émission : <http://bfmbusiness.bfmtv.com/mediaplayer/video/thierry-de-montbrial-commente-la-publication-du-ramses-2017-0609-854781.html>
- Au sujet du dernier ouvrage de **Mireille Delmas-Marty**, « Faire souffler un vent d'espoir », par Julie Clarini dans *Le Monde des Livres* (15 septembre 2016). Extrait : « Là est le miracle d'*Aux quatre vents du monde* : ses cent quarante pages nous font prendre du recul et contempler les affaires sublunaires avec le recul que donne la hauteur de la pensée. [...] On navigue toujours bien avec Mireille Delmas-Marty, qui sait traduire en langage commun les grandes questions juridiques (et donc philosophiques) que soulèvent l'état de la planète et l'avancement des techniques. Mais mieux encore dans ce nouveau livre, où cette grande juriste use d'une métaphore qui lui permet de rassembler ses réflexions. “La métaphore des quatre vents du monde s'est imposée pour tenter de comprendre ce qui forme, déforme ou transforme les systèmes de droit” écrit-elle dans l'introduction. Quatre vents donc : l'esprit de liberté et celui de sécurité, l'esprit de coopération et celui de compétition — “vents dominants” auxquels il faut adjoindre “les vents d'entre les vents” ; l'esprit d'innovation, de conservation, d'intégration et d'exclusion. [...] Nous balayons les forces en puissance. Mais cette “ronde des vents” n'a pas qu'une valeur descriptive. Elle peut permettre de mieux équilibrer les tensions nées de la mondialisation. De les réguler. D'opposer au “tourbillon des forces contraires” qui nous paralysent le principe d'un “pluralisme ordonné” qui nous relancerait ».